



Centre Communal d'Action Sociale  
10 Avenue du Général Warabiot  
91420 Morangis  
Tél : 01 64 54 28 30  
[ccasdemorangis@morangis91.com](mailto:ccasdemorangis@morangis91.com)

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES - RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A l'issue des élections municipales 2026, il sera procédé au renouvellement du Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de Morangis, lequel anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Votre participation est essentielle pour renforcer l'action sociale local et répondre aux besoins des habitants.

En application des articles L.123-6, R.123-11 et R.123-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il sera procédé à la nomination par le Maire de 6 membres dont au moins :

- Un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales ;
- Un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- Un représentant des associations personnes âgées et de retraitées ;
- Un représentant des associations de personnes handicapées.

Au sein du Conseil d'Administration du CCAS lesdites associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en adressant une liste comportant au moins trois personnes (sauf impossibilité dûment justifiée). Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

Conditions de recevabilité des candidatures :

- Les personnes candidates doivent être dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- L'association doit mener des actions de prévention, d'animation, ou de développement social sur la commune de Morangis ;
- Les personnes candidates ne doivent pas être fournisseurs de biens ou de services au CCAS, ni entretenir de relation de prestation avec celui-ci ;
- Les candidats ne doivent pas être membres du Conseil Municipal.

Les candidatures devront être adressées à Madame le Maire par mail à [ccasdemorangis@morangis91.com](mailto:ccasdemorangis@morangis91.com) au plus tard avant le 13 avril 2026 ou par courrier à l'adresse suivante : Mairie 12 Avenue de la République 91420 MORANGIS.



Morangis, le 26 mars 2026.  
Madame le Maire  
Brigitte VERMILLET

